Mardi 9 février 1943
No 11

Administration et Rédaction :
MARTIGNY
Avenue de la Gare
Téléphone No 6.10.52

Tarif des annonces :

		le Mardi	le Vendredi
Valais	le mm.	9 ct.	9 ct.
Suisse	»	11 ct.	18 ct.
Etranger	»	14 ct.	20 ct.
Réclames	»	24 ct.	40 ct.
Mortuaires	»	18 ct.	20 ct.

Chèques postaux No II c 52

Le Rhône

Journal d'informations

ORGANE COMMERCIAL, ARTISANAL ET AGRICOLE
PARAISSANT A MARTIGNY LE MARDI ET LE VENDREDI

LE VENDREDI : **Le plus fort tirage des journaux valaisans**

15e année — Le no 10 ct.

ABONNEMENTS
PAR ANNÉE :

2 fois par semaine Fr.
Mardi et Vendredi 7.—

1 fois par semaine
le Vendredi ..... 4.—

Assurance-accidents ... 3.—
par année, pour 2 personnes

Bulletin Officiel .. 5.50

Chèques postaux No II c 52

Les abonnés au bénéfice de l'assurance sont assurés contre les accidents auprès de La Bâloise, Compagnie d'assurances sur la vie, pour Fr. 1000.- en cas de décès, Fr. 1000.- en cas d'invalidité totale et jusqu'à Fr. 1000.- en cas d'invalidité partielle et permanente.

Qu'est-ce qu'un bon du sacrifice pour la défense nationale ?

Dès maintenant et jusqu'à une date indéterminée, des bons du sacrifice pour la défense nationale sont offerts en souscription dans tous les établissements bancaires de Suisse. Que sont ces bons ? A quoi servent-ils ? Quels sont leurs caractères et leurs avantages ?

Les bons en question sont le moyen mis à la portée des assujettis à l'impôt sur la fortune dit « sacrifice pour la défense nationale », de s'acquitter, par anticipation, de leur contribution qui deviendra exigible, dès octobre 1945, en trois tranches annuelles. En acquérant, suivant l'estimation approximative des sommes dues à ce titre, des coupures de 10,000, 5000, 1000, 500 ou 100 francs, le contribuable échelonne ses prestations à son gré pendant les deux ans de répit que lui laisse, sur ce point, le fisc fédéral. Il peut utiliser, au moment qui lui paraît le plus indiqué, ses disponibilités. Il fait aussi un placement avantageux, puisque, lorsqu'il remettra ses bons à la caisse du percepteur en paiement total ou partiel de sa contribution, ceux-ci seront acceptés à leur valeur nominale augmentée de 3 pour cent l'an. L'intérêt commence à courir dès le 1er du mois suivant le versement de la souscription. Ajoutons à cela que les bons ne sont pas soumis au droit de timbre fédéral d'émission ; en outre, leur intérêt est exempt du droit de timbre fédéral sur les coupons et de l'impôt pour la défense nationale perçu à la source.

Lorsque le paiement deviendra exigible de l'impôt sur la fortune, si, comme l'on dit, le contribuable a vu trop grand, c'est-à-dire s'il a souscrit pour un montant dépassant le montant de sa contribution, le surplus lui sera remboursé à la valeur nominale augmentée d'un intérêt de 1 ½ %. La différence de taux entre l'intérêt bonifié sur le montant « utile » et l'intérêt bonifié sur le surplus s'explique par la volonté des pouvoirs publics d'empêcher que des souscriptions nettement exagérées ne soient faites dans un but spéculatif ou à titre de placements massifs. Cette précaution ne révèle-t-elle d'ailleurs pas l'estime qu'il convient d'avoir pour ces bons considérés comme valeur de placement ? Ajoutons que les bons seront établis nominativement, qu'ils seront incessibles et qu'ils ne pourront être donnés en nantissement. Leur utilité se résume à celle de monnaie fiscale productrice d'intérêt.

Ce que cherche, avec cette opération, la Confédération, pour sa part, c'est à se procurer les ressources qu'exigent les besoins du temps de guerre. Le produit du sacrifice est destiné à l'amortissement partiel de la dette extraordinaire. On laisse un répit aux assujettis à l'impôt sur la fortune, répit allant de 1942 à 1945. Mais, pendant ce temps, les dépenses extraordinaires de la Confédération continuent de courir. Le financement des dépenses fédérales au moyen de rescriptions ne peut et ne doit avoir qu'un caractère provisoire. L'appel au crédit public par l'emprunt ordinaire à long ou à moyen terme doit être réservé pour d'autres circonstances. L'émission des bons du sacrifice semble donc être la solution la plus judicieuse. Elle offre d'incontestables avantages aux souscripteurs. Elle permet aux pouvoirs publics, d'autre part, de se procurer, par simple anticipation sur des recettes futures déjà décrétées, les ressources indispensables pour faire face aux conditions exceptionnelles du temps présent. A ce double titre, la souscription qui vient de s'ouvrir se recommande à tous les contribuables, personnes physiques ou morales qui disposent de moyens liquides, et qui sont soucieux de mettre en réserve, contre intérêt, les montants nécessaires à l'extinction de la dette résultant de leur assujettissement à la contribution due au titre de sacrifice pour la défense nationale.

Société valaisanne de secours mutuels Genève

Une soixantaine de mutualistes valaisans se trouvaient réunis en assemblée générale le 31 janvier dans la salle du Café du Midi. Ils eurent l'occasion de se rendre compte de la bonne marche de la société pendant l'exercice écoulé, qui marque une amélioration sensible sur celui de 1941. Au début de l'assemblée, le président eut une pensée pour les membres malades ; il adressa son salut à ceux qui sont mobilisés, puis rappela le décès de deux de nos membres : Gauthier Vincent, membre de la société depuis plus de 50 ans, qui s'est éteint paisiblement le 26 mars écoulé dans sa 80e année, et Cina Albert, décédé le 18 mars.

Notre société a commencé la 70e année de son activité. Le comité avait songé à marquer cet anniversaire, mais vu la crise que nous traversons, il a jugé plus sage de renvoyer cette fête au 75e anniversaire, lorsque la paix sera enfin revenue.

D'autres idées encore se firent jour qui donnèrent lieu à des échanges de vue, suivies avec intérêt et attention par tous les membres présents.

Le comité pour 1943 est composé comme suit :

MM. Georges Quaglia, rue des Bains 38, président ; Ferdinand Schnyder, vice-président ; Alphonse Claivaz, secrétaire ; René Morisod, vice-secrétaire ; Charles Berguerand, trésorier ; Mme Cécile Escher et Emile Udry, vice-trésoriers ; MM. Jules Pont et Charles Sermier, adjoints. M. Sermier est maintenu comme délégué à la Caisse de réassurance et invalidité.

MM. Gustave Dubosson, François Michelet et Joseph Jordan, vérificateurs des comptes.

Porte-drapeau : MM René Morisod et ses suppléants : Maurice Gillioz et Auguste Trombert.

LA COLÈRE DE DIEU
A ST-MAURICE

Lorsque Maurice Zermatten a publié, il y a trois ans, son célèbre roman *La Colère de Dieu*, chacun s'est plu à reconnaître dans ce livre une œuvre puissante, d'un réalisme parfois brutal et d'une belle tenue littéraire. Et la critique a classé d'emblée notre jeune auteur parmi les meilleurs romanciers de la Suisse romande. N'était-ce pas un record, d'ailleurs, de créer un drame dont l'action, qui se raconte en 500 pages, se déroule dans l'espace de quelques heures seulement, offrant au lecteur une suite de scènes d'une particulière violence ?

Ce livre est farci de descriptions de valeur et de tableaux saisissants. Mais y a-t-il réellement une intrigue palpitante, un intérêt central vers lequel convergent toutes les actions, se tendent tous les sentiments, toutes les pensées des personnages ?

M. Zermatten nous raconte l'histoire banale en soi de ce jeune montagnard qui a quitté sa vallée pour la ville où il s'est dévoyé. De retour au village, il entraîne la jeunesse du pays dans son sillage empoisonné. Les vieux laissent faire ; les sacrilèges se perpètrent, et finalement la colère de Dieu éclate et s'abat terrible sur la vallée. L'amour, un amour passionné et désordonné, se greffe comme un épisode secondaire sur tout ecla, sans qu'il soit destiné pourtant à relier et coordonner les fils de la trame.

Or celle-ci est simple, sans intrigue, et le dénouement prévu est annoncé dès les premières pages. C'est pourquoi, portée sur la scène *La Colère de Dieu*, inspirée et soutenue comme roman, par le souffle poétique de Zermatten, ne pouvait pas maintenir l'intérêt des spectateurs tout au long des trois actes, quels qu'eussent été d'ailleurs le talent du dramaturge et l'effort des acteurs.

Mme Thévenoz, de Romont, une admiratrice de Zermatten, en a jugé autrement, et pour sa première création théâtrale elle s'est attaquée à une œuvre au-dessus de ses forces. D'ailleurs, pour animer les personnages de ce drame, il eût fallu des acteurs professionnels habitués au métier ; car on ne peut pas demander à une troupe d'amateurs de corriger par un jeu impeccable ce que la pièce a de défectueux. Chacun a néanmoins apporté à sa tâche toute sa bonne volonté, et quelques acteurs ont fait preuve d'un réel talent. Encore une fois, s'ils n'ont pas complètement réussi ce n'est ni leur faute, ni celle du metteur en scène, le très compétent M. Paul Pasquier.

La société «Le Vieux Pays » possède de bons acteurs capables de s'affiner. M. René Vuilloud, le vieux Perraudin, a montré qu'il peut, sans défaillance, interpréter les rôles les plus dramatiques. Et s'il n'avait eu du talent, M. A. Puippe, qui incarnait le jeune Perraudin, aurait pu tomber dans la charge ; pourtant il a campé avec une juste mesure le dévoyé qui a attiré sur la vallée la malédiction divine. Le cafetier Lorenz fut fort bon aussi, comme d'ailleurs les deux actrices Mmes Maggi et Coppex.

Et maintenant, doit-on se déplacer pour assister à la représentation de cette pièce dont l'ordonnance laisse quelque peu à désirer et qui présente de réels défauts techniques ? Bien entendu qu'il le faut. D'abord, nous n'avons assisté qu'à la première qui n'est en somme qu'une répétition générale. Les acteurs amélioreront donc leur jeu ; ils accélèreront leur rythme un peu trop lent à la première scène ; ils mettront plus de vie et de mouvement dans une pièce qui manque d'action, et le spectacle en sera meilleur.

Puis, cette suite de tableaux intéressants constitue pour les yeux un plaisir qui vaut son prix. Les décors de Berguerand, les productions chorales du « Vieux Pays », tout cela mérite un déplacement jusqu'à St-Maurice.

Enfin, il ne faut pas oublier non plus le but de ces manifestations : procurer des ressources pour la restauration du clocher de l'Abbaye. Le groupement du « Vieux Pays » doit être soutenu pour son effort et pour sa louable intention.

C. L...n.

Un document officiel
sur la catastrophe du Giétroz
le 17 juin 1818

Nos lecteurs savent que c'est l'inondation provoquée par la rupture d'une poche du glacier de Giétroz qui a servi de thème à Maurice Zermatten pour son roman **La Colère de Dieu.** Nous devons à un ami de notre journal de pouvoir publier un document officiel relatant le jour même où elle s'est produite la catastrophe du 17 juin 1818 qui, outre d'immenses dégâts matériels, causa la mort de 50 personnes, dont une vingtaine à Martigny :

Monsieur Louis Preux membre de la Commission,
à son Excellence le Grand Baillis
et Messieurs les membres du Conseil d'Etat.

Hier à trois heures après midi, nous reçumes une lettre de Monsieur Venetz dattée de Bonachissa qui nous apprenait que le lac avait diminué de 35 pieds ; qu'il craignait seulement que la voûte qui couvrait la chute de l'eau de la galerie ne s'écroulât trop vite ; à 5 heures et 10 minutes, me trouvant à la salle de M. le Président Gard avec M. Adolphe Scheleiger de Bex et son fils aîné, nous entendîmes crier : Sauve qui peut, l'eau est là.

A peine fûmes nous à la fenêtre qu'une montagne de bois qui s'élevait à plusieurs toises au-dessus de l'eau sautât par dessus le pont de Bagnes qui se trouve à 30 pieds au-dessus de la rivière ; dans un instant il fut renversé, des culées de suite emportées ; une maison, deux forges, une scie et quatre granges placées au-dessus du chemin renversées, les murs de la terrasse de la maison de M. Gard entamés.

Nous étions occupés à vider la maison quand on vint nous avertir que l'Eau prenait par derrière. Effectivement elle était montée a plus de 30 pieds de hauteur devant le village du Châbles au point que deux racards furent enlevé, mais heureusement que l'Eau diminuât de suite de quelques toises. Sa Grosseur ne durât que demi-heure, elle était occasionée par plusieurs milliers de chars de bois à bruler et principalement de bâtisse, car cinquante et quelques bâtiments, comprises quinze maisons furent enlevées dans l'espace de 5 minutes.

A Chamsec, ce que j'ai vérifié ce matin en m'y transportant, les champs et vergers de ce village se trouvent encombrés de pierres d'une grosseur à égaler les maisons de l'autre moitié du village qui reste sur la hauteur ! le village de Lourtier presque tout emporté, ses alentours couverts de pierres aussi grosses qu'à Chamsec, d'après les recherches faites ce matin, il n'a peri que 5 femmes et une fille, la vieillesse les ayant empêché de courir assez vite pour se sauver.

Tous les chalets situés près du lit de la rivière, depuis mont-voisin jusqu'à la plaine emportés, heureusements que M. Venetz se trouvant aux chalets de Fionnay a pu crier à l'allarme, les bestiaux ont été sauvés, sauf 5 à 6 vaches, et il en a peri 5 à Chamsec, le reste on ne le connaît pas encore.

Nous ne pouvons vous doner des détails du Glacier, il paraît que la force et l'abondance de l'eau a pénétré dans son ancien lit et que le lac s'est vu vidé par cette issue.

Nous avons envoyé ce matin Jacob l'allemand. Cet homme intrépide qui nous a rendu de si grands services, pour prendre conaissance de l'Etat du Glacier. La rivière est toujours assez grande pour amener des parties de champs et près en creusant fortement de part et d'autre.

Il importe que les villages qui environent Chamsec, fassent des manœuvres générales pour remettre la rivière dans son ancien lit, car elle creuse sous le hameau de la Monthos qui est à la veille de s'écrouler. J'ai ordonné ce matin de couper des bois et faire une barrière devant pour parer un nouveau malheur. Je suis resté seul ici. Mrs. Gay et Ribordy étant partis pour donner du secours à leur famille. M. le Président Gard est occupé à faire preparer des bois pour des digues, ainsi que pour la construction de ponts provisoires, n'en existant plus dans toute la vallée. Ce matin nous avons expédié un esprès pour le glacier et nous attendons avec empressement des détails pour vous les transmettre. L'irrupzion de l'eau a eu lieu à 4 heures du soir et à 5 heures et 10 minutes nous étions inondés.

Il était donc impossible aux signaux de prévenir les malheureux habitants de cette contrée de cette catastrophe.

J'ai l'honneur d'Etre avec le plus profond respect,
Bagnes à 3 heures après midi,
le 17 juin 1818. Signé **De Preux.**

BILLET THÉATRAL

Un magnifique départ de « Ça c'est chic ! »

La mise au point d'une revue de théâtre et l'exécution de sa « première » ont ceci de commun avec l'aviation, et avec l'organisation d'un grand raid sportif, que dans l'un et l'autre cas on attend le « départ », l'envol, le « lever de rideau » si vous préférez, avec une certaine anxiété. Au cours de longues semaines, le travail préparatoire fut poussé avec tant de soin, dans tous les domaines, à tous les points de vue, que celui qui est responsable du succès final en arrive à se demander s'il n'a pas oublié quelque chose. A l'heure des trois coups, le directeur de théâtre qui lance une grande revue, cette vaste entreprise aux 80 interprètes, artistes, danseuses, mannequins, figurants, électriciens spécialistes, machinistes, sans compter l'orchestre, les habilleuses et tout le personnel accessoire indispensable, est pris involontairement — à l'image des meilleurs comédiens — d'un certain « trac »... bien vite envolé sitôt la première scène enlevée et les premiers applaudissements déchaînés. Et dans les charges imposées au directeur, il ne faut pas omettre les petites et grandes humeurs des « vedettes », qui ont leurs nerfs, comme tous les humains, qui ont leurs habitudes, et qu'il faut entourer, calmer avec toute la psychologie d'un magicien !

Bref, **Ça c'est chic !** l'actuelle revue du Théâtre municipal de Lausanne, ne pouvait ne pas suivre la tradition et faire exception. C'est dire que M. Jacques Béranger a dû surmonter mille petits et gros ennuis, d'autant plus nombreux que les temps présents ne facilitent guère une semblable organisation.

— Toute revue, de nous exposer M. Jacques Béranger, a pour mission de faire défiler « l'illusion ». Le public en désire aujourd'hui plus que jamais peut-être. Il désire s'évader quelques heures de ses tracas, de se ennuis, de ses soucis. Dans notre revue **Ça c'est chic !** de Jean Varé, tout a été mis en œuvre pour créer une ambiance, la maintenir, l'insuffler à la salle entière. Une revue, en vérité, est le spectacle le plus difficile à composer. Sa musique, ses chants, ses danses, ses numéros, doivent offrir un tout homogène.

— Que nous apporte **Ça c'est chic ?**

— Des peintures, des études, des analyses, des petites critiques, quelques charges de notre vie actuelle ! Une revue peut se compter. Mais elle vaut par son esprit, par l'humour de son auteur, par ses couleurs, par le jeu, la finesse et l'enthousiasme de ses acteurs. Et dans ce domaine, **Ça c'est chic !** est particulièrement réussie. Aux côtés de Marie Dubas, Jean Badès et Pauline Carton sont des étoiles de première grandeur également. En bref, la revue de 1943 donne une succession de visions séduisantes, de tableaux, de caricatures, de scènes vraiment drôles.

Un simple coup d'œil à une répétition a pu nous convaincre que cette revue saura plaire et attirer. Elle le doit à ses scènes de fantaisie, admirablement écrites, à ses sketches de belle qualité, à son ensemble fort bien coordonné. Et notre national Jean Badès, une fois de plus, s'annonce un comique aux dons étourdissants.

Ça c'est chic ! nous invite au sourire. L'auteur a raison. Même en période sérieuse, il convient de ne jamais perdre le sourire. Si le rire est le propre de l'homme, il est aussi une condition de bonne santé et de vie agréable pour chacun. L'effort du théâtre de Lausanne vient à son heure, en ce début de 1943, pour nous appeler à un divertissement plein de gaîté et d'esprit.

N.

Structure industrielle de la Russie

La puissance d'armement de l'armée soviétique a surpris tout le monde. Elle est due sans doute moins à l'aide anglo-américaine qu'à la transformation profonde subie par l'économie russe depuis l'avènement du bolchévisme.

Dans l'ancienne Russie, la répartition de l'industrie était loin d'être uniforme. La présence du charbon, des minerais ou du pétrole ne déterminait pas forcément la création d'un grand centre industriel. Un cercle étouffant de fabriques entourait la capitale et les grandes villes. Le combustible que l'on brûlait dans ces établissements était amené de loin. Le charbon venait d'Ukraine, le pétrole de la Transcaucasie, le bois du nord. Les grandes villes situées à l'ouest de l'Oural entendaient monopoliser le commerce.

L'Asie russe était un continent sans fabrique. En Asie centrale, il existait des usines pour le nettoyage du coton, mais cela à seules fins d'en augmenter le poids et d'en faciliter l'exportation vers les centres de la Russie d'Europe. Les régions éloignées devaient admettre les produits de quelques cités. Peu à peu, l'artisanat des provinces orientales fut ruiné. Le métier mécanique supplanta le métier à la main et les couleurs d'aniline éliminèrent le grand art du tapis. Ainsi les mœurs patriarcales de nombreuses populations se trouvèrent bouleversées.

A l'écart des centres industriels s'étendaient d'un océan à l'autre des milliers de kilomètres de steppes, de forêts et de montagnes. A la fin de l'autre guerre, de l'avis unanime, la géographie de l'industrie russe était à recréer. Tous les économistes étaient d'accord pour une **répartition plus rationnelle des usines** et la création de villes industrielles à proximité des matières premières. Le régime soviétique fit réformer un état de choses qui se condamnait de lui-même. Le centre de l'industrie russe, pour réduire au minimum le temps du travail depuis la première manipulation de la matière brute jusqu'à l'achèvement complet du produit, devait inéluctablement se déplacer vers l'est.

En Russie d'Asie et dans la steppe russe, il existe aujourd'hui des villes nouvelles dont toute la production est orientée vers l'industrie de guerre.

VALAIS

St-Maurice

DECES. — On a enseveli dimanche, à St-Maurice, M. Frédéric Duboule, secrétaire-caissier municipal et officier d'état civil.

Agé de 55 ans, le défunt avait appris le métier de typographe qu'il avait pratiqué jusqu'en 1918, date où il occupa à la municipalité le poste devenu vacant par le départ de M. Tissières.

M. Frédéric Duboule a succombé à deux attaques successives que rien ne laissait prévoir. Sa mort brutale fait un grand vide à St-Maurice, où il était unanimement estimé. C'était, en effet, un fonctionnaire parfait ; zélé, discret, souple, il savait se rendre utile à chacun, et les services qu'il rendait à la population ne se comptaient plus. A un moment donné, il dut s'occuper à la fois du secrétariat, de la caisse, des Services industriels, ainsi que de l'état civil. Fonctions trop ardues auxquelles il s'était cependant attelé avec tout le courage qu'on lui connaissait.

Avec Frédéric Duboule disparaît un bon citoyen qui ne comptait que des amis, un père de famille que ses enfants pleureront encore longtemps et à qui va notre sympathie émue.

Notre approvisionnement en fourrages secs

L'automne dernier, dans nos divers communiqués à la presse du canton (29.VII.42 — 19.IX.42 — 26.X.42, « Bulletin officiel » du 30.X.42), nous appelions l'attention des intéressés sur la précarité de l'affouragement de notre bétail pour le présent hiver. Parmi les mesures que nous préconisions pour y parer, nous leur conseillions de faire d'importantes réserves de paille que l'on pouvait alors obtenir.

L'adaptation du troupeau selon l'Ordonnance fédérale No 15 n'a pas été effectuée dans la mesure nécessaire. La récolte des fourrages secs en 1942 a été déficitaire. Les importations sont nulles. L'achat hors du canton est limité à quelques centaines de tonnes. Les fourrages concentrés sont réduits à l'extrême. Les équidés, utilisés dans les entreprises non agricoles, sont toujours plus nombreux. Tous ces facteurs concourent à nous mettre dans cette difficile situation que nous avions prévue et signalée dès l'automne dernier.

Journalièrement nous parviennent 40 demandes d'autorisations d'achat de fourrages représentant 35 à 40 tonnes. Or, les maigres excédents du canton touchent à leur fin. Les autorisations obtenues de Berne pour les achats hors du canton sont aux 9/10 utilisées.

Il est aisé de concevoir que dans ces conditions, beaucoup de demandes ne peuvent être satisfaites. Incriminer l'Office des fourrages est tout à fait inopérant. Réaliser la situation et tâcher par tous les moyens d'y faire face est mieux. Nous songeons en particulier à nombre d'organes communaux qui ne refusent jamais une attestation et un préavis favorables sur un formulaire présenté à leur signature. Si les demandes étaient sérieusement examinées par ces organes qui connaissent la situation exacte de chaque requérant, certains abus qui donnent lieu parfois à des critiques comparatives seraient supprimés et la situation se trouverait améliorée.

Si nos démarches, dans le sens d'une augmentation des autorisations d'achat au dehors, n'aboutissent pas, nous devrons suspendre toute attribution de fourrages secs.

Il faut tenir pourtant jusqu'à la prochaine herbe. Une certaine réserve en tourteau de tournesol a pu être faite par nos soins. Ainsi, à défaut de foin ou regain, nous pourrons, dans les cas tout à fait justifiés, attribuer du tourteau.

A ce sujet, pour l'orientation des intéressés, nous avons obtenu de la Station cantonale de Zootechnie (Alimentation du bétail), les renseignements que voici :

La ration normale de foin pour une vache du poids moyen de 400 kg. et donnant 10 kg. de lait par jour, est estimée journellement à 12 kg. de foin ou regain. Il est possible, sans préjudice pour le rendement, de restreindre dans une proportion appréciable cette matière fourragère. A cet effet, il y a lieu d'adopter la formule suivante :

7 kg. bon foin, ou 4 kg. foin moyen et regain,
2 à 4 kg. de paille fourragère (avoine, orge ou froment de printemps),
5 kg. de betteraves,
1 kg. de tourteau de tournesol.

(Si l'on ne dispose pas de betteraves, donner 1 kg. 250 de tourteau.)

Pour donner à 100 kilos de paille fourragère la valeur d'un bon foin, il faut y ajouter 25 kg. de tourteau. La substitution ne doit pas dépasser, cependant, 35 % de la ration de foin.

Office cantonal des fourrages.

Dans une grande station de montagne

La date du prochain tirage approche. Elle est fixée au 13 février. Voilà donc de quoi satisfaire les superstitieux !

De plus, elle aura lieu à Leysin. D'aucuns pourraient s'étonner qu'une fête — car c'en est une — se déroule dans notre grande station de montagne réservée aux malades et convalescents. Et pourtant, l'endroit ne pourrait être mieux choisi.

Le tirage de la Loterie représente pour certains la réalisation de leurs espoirs. Pour d'autres, c'est une œuvre de charité. Leysin voit aussi chaque année se réaliser les espoirs de milliers de malades qui reprennent goût à la vie. Leur offrir le spectacle du tirage de la fortune est une initiative heureuse. Et puis, quoi de plus gai, en hiver, que la blancheur des montagnes et le soleil de Leysin ? Tandis que les villes sont noyées dans le brouillard, la station resplendit, face aux Dents du Midi, par delà la vallée.

On s'en voudrait de manquer le tirage de Leysin.

Accident de ski

M. le Dr Antoine Favre, professeur à l'Université de Fribourg, a fait une vilaine chute en skiant dans les environs des Mayens de Sion. M. Favre, relevé avec une jambe cassée et de fortes contusions, a été immédiatement transporté à l'hôpital de Sion, où il a reçu les soins de MM. les Drs Edouard et Adolphe Sierro.

Cinéma REX, Saxon

« LE ROMAN D'UN JEUNE HOMME PAUVRE ». — C'est d'un roman d'Octave Feuillet qu'est tiré le scénario du « Roman d'un jeune homme pauvre » que nous a réalisé Abel Gance. Pierre Fresnay, que l'on a vu brutal dans « La Charrette Fantôme », est ici le jeune et charmant marquis Henri de Chancey-Hauterive. Nous faisons sa connaissance à l'occasion de la vente aux enchères de son château familial et du mas attenant. Il s'en ira gagner sa vie en qualité d'intendant d'un châtelain breton et gâteux, grand-père d'une jeune fille fantasque et très riche, qu'incarne Marie Bell. Je ne vous conterai pas la suite pas plus que je ne vous en dirai le dénouement. C'est un film émouvant que vous verrez tous avec plaisir.

La situation

LA GUERRE EN RUSSIE.

Les armées russes continuent à marquer des points. La poussée sur Rostov par le sud constitue la plus grave menace pour la grande ville du Don. La ville et le port de Jeisk, ainsi que les villes de Bateisk et d'Azov ont été occupés par les forces soviétiques qui n'étaient plus, lundi, qu'à 15 kilomètres de Rostov, soit dans les faubourgs sud. Ces derniers gains de terrains ont coupé définitivement la retraite à toutes les troupes allemandes encore dans le Kouban. Toute la région de l'embouchure du Don est aux mains des Russes dont l'aviation peut désormais bombarder avec efficacité la base allemande de Taganrog, sur la rive septentrionale de la mer d'Azov.

Le maréchal von List et le général Manstein qui commandent dans le Caucase auront bien de la peine à sauver leurs armées d'un désastre qui pourrait être un second Dunkerque. D'ores et déjà le dernier espoir que pouvait avoir von List d'évacuer le Caucase pour porter secours à Rostov s'est évanoui.

Dans le secteur Koursk-Orel, l'avance russe ne subit aucun arrêt. La route qui sépare ces deux points stratégiques a été coupée et la ville de Flatech — centre de ravitaillement important — occupée. Sur le Donetz, les Allemands ont de la peine à se rétablir sur une nouvelle ligne de défense et ils refluent rapidement à l'ouest. La voie ferrée reliant Vorochilovgrad à Kramatorsk ayant été coupée, ils sont dans une situation de plus en plus difficile. Ils ne disposent plus désormais pour leur ravitaillement et l'évacuation éventuelle de l'important matériel accumulé dans cette région que d'une seule voie ferrée, menacée elle-même par les groupes avancés d'ennemis dans la région de Schachty.

En Ukraine, la ligne de chemin de fer Riev-Vorochilovgrad a été coupée par la prise de Barenkovo.

Des grandes bases allemandes de Kharkov, Bielgorod et Koursk, cette dernière en particulier, sont en voie d'enveloppement, et les renforts allemands envoyés sur le front n'ont pas réussi à freiner l'avance soviétique. Plus à l'est, les forces allemandes encerclées à l'ouest de Voronèje sont en voie de destruction.

On est très peu renseigné sur ce qui se passe autour de Leningrad. Une information datant de plusieurs jours donnait à entendre que des développements importants des opérations en cours allaient incessamment se produire.

Jusqu'à dimanche, 81e jour de l'offensive russe, un territoire de 250,000 kilomètres carrés a été libéré, soit six fois la surface de la Suisse.

LA CONFERENCE D'ADANA ET LE VOYAGE DE M. CHURCHILL.

Selon le correspondant de l'argence Reuter, la conférence d'Adana, dont M. Staline fut informé avant et après, signifierait :

1. **La situation dans la Méditerranée est modifiée à l'avantage des nations unies.**
2. **La neutralité armée bienveillante de la Turquie, ainsi que l'alliance de celle-ci avec la Grande-Bretagne n'a pas changé, mais elle est confirmée.**

On est assez enclin dans les diverses chancelleries à considérer la Turquie comme étant à un tournant de son histoire. On dit volontiers que son choix est fait et qu'elle a misé sur la carte des Alliés. Nous n'irons pas aussi loin, quoique cette attitude nouvelle n'est pas pour étonner en raison de la tournure actuelle de la guerre. Quoi qu'il en soit, M. von Papen a quitté la capitale turque après le départ de M. Churchill, pour faire rapport au chancelier sur la nouvelle situation qui met l'Axe en infériorité à Ankara.

M. Churchill, en revenant d'Egypte, s'est arrêté à Tripoli où il a assisté à un défilé de troupes. Il s'est ensuite rendu à Alger et à Bône. On disait même qu'il s'était arrêté à Lisbonne, et de là à en tirer certaines déductions d'ordre stratégique il n'y avait pas loin. Mais la nouvelle a été contredite et le Premier anglais est rentré directement à Londres par la voie des airs. Mais avant de quitter Bône, M. Churchill a fait la déclaration suivante qui n'est pas sans importance : « Nous reviendrons, mais notre prochaine conférence interalliée aura lieu en France. De grandes choses seront accomplies d'ici le printemps et avant le 15 mars nous vivrons des journées historiques. »

LA GUERRE EN TUNISIE.

Les opérations générales en Afrique du Nord viennent d'être confiées au général Eisenhower. En attendant, l'armée Montgomery a pénétré à une centaine de kilomètres à l'intérieur de la Tunisie et elle avance rapidement vers la ligne du Mareth. De petits effectifs anglais de l'armée Anderson ont été chassés de la crête de Djebel-Mansour.

On assure que les effectifs de l'Axe en Tunisie se monteraient à environ 100,000 hommes. Le ravitaillement de ces forces exige 3000 tonnes d'approvisionnement par jour. Le général de Gaulle a 20,000 hommes sous ses ordres. Quant au général Giraud, il disposerait de 250,000 hommes, mais leur équipement, dont s'occupent activement les Américains, n'est pas encore terminé. Plusieurs régiments de tirailleurs sont toutefois prêts à partir pour la Tunisie.

LA MOBILISATION GENERALE ET LA GUERRE TOTALE.

Vraisemblablement en vue de rationaliser les opérations civiles instaurées sous le régime de la « guerre totale », une réunion des chefs nationaux-socialistes s'est tenue les 5 et 6 février. Elle réunissait les Gauleiter ou chefs de région et les chefs du parti national-socialiste. Prirent la parole le Dr Gœbbels, le ministre Speer, le secrétaire d'Etat Ganzenmüller, le Gauleiter Saukel, le ministre Funk, le secrétaire d'Etat Bercke, le général von Unruh et le Dr Ley.

Les Américains s'apprêteraient-ils à donner une réplique à la mobilisation totale proclamée en Allemagne ? On nous annonce, en effet, que les sénateurs Pepper et Kilgore présenteront prochainement un projet de loi en vue de créer un office de la mobilisation de guerre destinée à placer toute la population sur pied de guerre. Les deux sénateurs ont déclaré que leur projet sera soutenu aussi bien par les parlementaires démocrates que par les républicains.

La mobilisation totale de l'Allemagne ne lui apporterait, selon des renseignements de source sûre, que peu de travailleurs supplémentaires. Mais le ministre de l'économie de guerre Funck a laissé entrevoir que les mesures prises concerneraient surtout les pays occupés, où d'importantes ressources n'ont pas encore été mises à contribution. « Tous les peuples d'Europe, a dit M. Funck, vivent aujourd'hui dans la crainte de la volonté de destruction du bolchévisme. Beaucoup de fabriques européennes ne travaillent pas encore à plein rendement, quoique ni la main-d'œuvre et les machines ne fassent défaut. Toutes ces réserves seront employées en vue de la victoire. »

La victoire ? Elle nous paraît plus éloignée que jamais. Car si les Allemands peuvent construire un sous-marin par jour, les Américains ont construit en janvier 106 cargos jaugeant 1,400,000 tonnes. Quant aux Britanniques, leurs dominions n'ont pas encore produit tout leur effort, et leurs ressources sont immenses, sans compter que leurs usines sont hors de portée des bombardiers ennemis, ce qui n'est pas le cas de celles du Reich.

REMANIEMENT MINISTERIEL EN ITALIE.

Une nouvelle qui fait jaser beaucoup de monde est celle du remaniement ministériel que vient d'opérer M. Mussolini. Cinq ministres ont été déplacés, entre autre M. Ciano, qui cède à son beau-père le portefeuille des affaires étrangères pour occuper le poste d'ambassadeur près le Saint-Siège. On n'est pas loin de trouver un rapprochement entre la perte de Tripoli, la démission du maréchal Cavallero, chef de l'état-major général, et ce qu'on peut appeler la disgrâce du comte Ciano. Cependant, on sait que le Vatican est un pôle d'où rayonne non seulement la chrétienté, mais où convergent tous les fils de la diplomatie. Il n'y aurait donc rien d'étonnant à ce que les grands événements attendus cette année nécessitent à Rome un observateur qualifié. On ne déniera pas au comte Ciano ses capacités politiques.

F. L.

Les ballons perturbateurs

La guerre totale à laquelle se livrent aujourd'hui les belligérants avec une ardeur digne d'une meilleure cause, produit chez nous ses effets sous des formes les plus diverses. Chacun sait que le service de nos importations en a été altéré, que notre ravitaillement en a subi un sérieux contre-coup et que cette guerre totale nous impose chaque jour de nouvelles exigences.

Ainsi des accidents ont été causés — et sont toujours possibles — par les ballons perturbateurs dont un assez grand nombre est venu atterrir sur le territoire suisse.

Aussi a-t-il été jugé utile de mettre le public en garde contre des manipulations imprudentes en cas de découverte de ces ballons.

Il faut d'abord se rappeler que le rôle de ces ballons est de provoquer des incendies au moyen de petites bombes et de bouteilles contenant du phosphore, de détruire ou tout au moins d'endommager les lignes électriques et les réseaux téléphoniques à l'aide de fils suspendus à l'appareil et destinés à entrer en contact avec les dites installations.

Lors de la découverte de ballons, de bouteilles incendiaires, de fils, etc., nous conseillons au public de s'abstenir de toucher à ce matériel et d'informer immédiatement la police qui prendra aussitôt les mesures propres à assurer la sécurité de la population et retirera ce matériel pour le remettre à la Section des munitions à Thoune, à l'exception des bouteilles qui sont à enfouir profondément dans le sol.

Ces bouteilles contiennent du phosphore blanc et du soufre ; ce mélange peut non seulement s'enflammer au contact de l'air, mais causer des accidents mortels par empoisonnement ou par brûlures.

Les fils, qui ont généralement de 150 à 250 m. de longueur, peuvent être en contact avec une ligne électrique et causer la mort de la personne qui les saisirait imprudemment.

Il convient donc, en évitation de tout accident, de laisser aux sapeurs-pompiers et aux électriciens, le soin de manipuler ce matériel.

Des instructions plus détaillées seront données prochainement aux représentants des autorités communales et aux officiers sapeurs-pompiers.

Le Commandant de la Police cantonale valaisanne

TOUT PAR LE MECCANO. — Ered Hornby, l'inventeur des célèbres boîtes de construction « Meccano », a laissé à sa veuve une fortune de 231,000 livres sterling, entièrement gagnée avec la vente de ces boîtes de construction. (NR)

Une nomination à l'Etat

L'Etat du Valais vient d'appeler aux fonctions de chef juriste du Département de justice M. Denis Zermatten, avocat et notaire. Le nouveau juriste cantonal a fait ses études de droit à Fribourg et Genève.

L'obscurcissement fait une nouvelle victime

M. Charles Mathis, maître forgeron à Sion, qui rentrait chez lui l'autre soir, s'est jeté, par suite de l'obscurcissement, contre la devanture vitrée des Services industriels. Il a été sérieusement blessé au visage.

Retour d'enfants prodigues

Nous avions annoncé en son temps la fuite en Allemagne de deux jeunes gens de Monthey que le goût des aventures avait fait déserter les bancs du collège. Après environ neuf mois d'absence, ils ont fini par réintégrer le logis paternel.

Leur séjour à Cologne pendant les bombardements anglais ne devait pas être particulièrement agréable, et il y a gros à parier qu'ils en garderont longtemps le souvenir.

Un autre jeune homme habitant Massongex, qui avait accompli une frasque identique, est revenu aussi au pays et il a été condamné à trois mois de prison pour atteinte à la sécurité du pays.

Aux C. F. F.

Ont été promus ou nommés chefs de groupe : à Sion, Eugène Roserens ; à Sierre, Narcisse Rudaz.

Ski-Club Trient

Le Ski-Club Trient organise son concours interclub annuel dimanche 14 février. Trois challenges seront mis en compétition.

PROGRAMME :

8 h. Messe.
8 h. 30. Inscription pour la course de fond au Café Moret.
9 h. 30. Course de fond : juniors, seniors.
12 h. 30. Inscription pour la course de descente à l'Hôtel de la Forclaz.
14 h. Concours de descente : écoliers, juniors et seniors.
16 h. Distribution des prix à l'Hôtel du Glacier.

Cette journée sportive, qui s'annonce dans de belles conditions, sera suivie d'une soirée familière. Tous les amateurs de beau ski se donneront rendez-vous dimanche à Trient.

Commission romande de la ligne du Simplon

Cette commission a tenu une séance le 29 janvier, à Lausanne.

Son programme demeure important, car il faut préparer l'après-guerre qui posera, pour la ligne internationale du Simplon, des problèmes capitaux pour la sauvegarde de nos intérêts économiques romands.

En tout premier lieu, il faut faire en sorte qu'après la guerre, quand se discuteront les horaires internationaux, la ligne du Simplon soit équipée de façon à pouvoir fournir le maximum d'avantages techniques et de sécurité. C'est pourquoi la commission, d'entente avec les gouvernements genevois, vaudois et valaisan, insiste pour que les 37 km. de simple voie qui restent encore sur le territoire valaisan soient, le plus rapidement possible, aménagés en double voie. La même amélioration s'impose sur le secteur Lausanne-Fribourg qui constitue une des principales [illegible] d'alimentation de la ligne du Simplon.

La commission demande que les relations de Bâle et du pied du Jura avec Lausanne, Genève et le Valais soient améliorées, et qu'entre autres les arrêts à Lausanne, pour Genève, soient réduits à leur strict minimum. Elle insiste également pour que le dernier train direct de Lausanne pour le Valais soit retardé et pour que les excellents trains 536 et 545, dont la marche n'est prévue que jusqu'au 10 septembre, soient maintenus au moins jusqu'à fin octobre. Enfin, la commission avait obtenu l'assurance que des hauts-parleurs, destinés à renseigner les voyageurs, seraient installés dans nos gares romandes, comme il en existe à Zurich, Lucerne et Lugano.

Une sucrerie dans la plaine du Rhône

Le comité d'action en faveur de la construction d'une sucrerie dans la plaine du Rhône s'est réuni samedi à Aigle sous la présidence de M. Aug. Henry, syndic de La Tour-de-Peilz.

M. B. Schwar, conseiller national, secrétaire du comité, a fait un exposé sur la question et, d'entente avec les autorités de quinze communes de la région, le comité a décidé de participer à l'étude de cette construction, avec la collaboration de l'Etat de Vaud.

Ne tardez pas à échanger vos coupons de savon « Z » !

Le coupon en blanc « Z » de la carte de savons de janvier-mars, qui vous permet d'acheter du savon en morceaux pour la valeur de 400 unités, échoit le 15 mars prochain.

Echangez au plus vite ce coupon ; vous permettrez ainsi au détaillant de se repourvoir à temps en marchandise au moyen de ces coupons. Si vous attendiez jusqu'à la dernière minute, il pourrait arriver que vous ne trouviez plus alors le choix désirable de bon savon en morceaux.

Pour l'échange du coupon « Z », un assortiment de savon Sunlight est à recommander, p. ex. 1 gros cube = 170 unités, 1 cube Médio ou 2 Octo = 100 unités, 1 double-morceau = 130 unités, total 400 unités. Le savon Sunlight est extra-savonneux, il se conserve des années.

Bagnes

SOIREE DE LA « CONCORDIA ». — On nous écrit :

C'est devant un public record que se déroula, ce dernier dimanche, 7 courant, dans la grande salle de l'Hôtel du Giétroz, au Châble, cette soirée qui correspondait au cinquantième anniversaire de la fondation de la « Concordia ». Cette sympathique fanfare, où la cordialité et l'entrain sont au premier plan, nous permit d'oublier pour quelques heures les soucis et les difficultés de l'heure présente.

Les nombreux spectateurs suivirent avec un intérêt grandissant le déroulement du programme qui débuta par deux morceaux de musique parfaitement exécutés par nos concordiens.

Puis on applaudit tour à tour les excellents amateurs du groupe littéraire dans trois pièces de genres différents : **Le Philanthrope malheureux,** qui fit rire aux larmes ; **Reste paysan,** drame en 1 acte, et **L'Affaire Rasant-Papou,** qui déchaîna des tempêtes de rires. Aux entr'actes, **Gervaise** de J. Normand, **La Grève des Forgerons,** de F. Coppée, fort bien dits, émurent plus d'un cœur sensible, tandis que « le défilé de la musique des éclopés fantaisistes » provoqua l'hilarité générale.

Ce copieux programme, qui nécessita un certain déploiement d'interprètes, exigea un gros effort qui est tout à l'honneur de ces jeunes amateurs et de leurs patients et persévérants organisateurs et répétiteurs.

Les principaux personnages confirmèrent leurs excellentes qualités, tandis que les rôles secondaires eurent également leur part de succès en contribuant à la réussite de l'ensemble.

A tous nos plus vives félicitations.

Les spectateurs, qui passèrent une agréable soirée, ne ménagèrent pas leurs applaudissements, juste récompense du travail accompli durant de nombreuses veillées.

Deux airs entraînants, joués par la fanfare, mirent fin à cette charmante manifestation dont la répétition générale avait eu lieu l'après-midi de ce même dimanche devant un public d'enfants et d'amis. La mise en scène pleine de sens et de goût, l'interprétation si naturelle des rôles et cette chaude atmosphère toute valaisanne nous laissent le meilleur souvenir.

O.

CAISSE D'ASSURANCE DU BETAIL. — Le Cercle inférieur de la vallée a tenu dernièrement son assemblée annuelle sous la présidence de M. l'inspecteur scolaire Louis Gailland assisté de MM. Mce Vaudan, secrétaire, et Boven, caissier depuis 1912. Une trentaine de propriétaires sur plus de 400 étaient présents. On fait confiance absolue au comité, et n'étaient les intéressants échanges de vues et les communications qui se font en assemblée, on a raison, car ces messieurs du comité travaillent au plus près de leur conscience et ne manquent pas de savoir-faire.

L'exercice 1942 boucle par un boni de près de 1600 francs. Des 33 pertes qu'on eut à regretter, 18 sont dues à la maladie et les autres à des accidents. Aucune sanction n'a été prise au cours de l'exercice. M. le président rend hommage à la loyauté des sociétaires dont aucun n'a été tenté de spéculer sur la Caisse malgré la fluctuation des prix. Le taux de la prime est à fixer par le comité, puisqu'on s'est bien trouvé ces années dernières de lui avoir laissé ce soin.

Philosophie

— Et toi, moricaud, si je t'enlevais ta femme ? Tu paierais une rançon ?

— Non, tu pourrais la garder : j'en ai plusieurs.

L'histoire sur le vif

— Pardon, mon brave, n'est-ce pas ici qu'a eu lieu la fameuse bataille de Waterloo ?

— Peux pas vous dire... Moi, j'étais à Verdun...

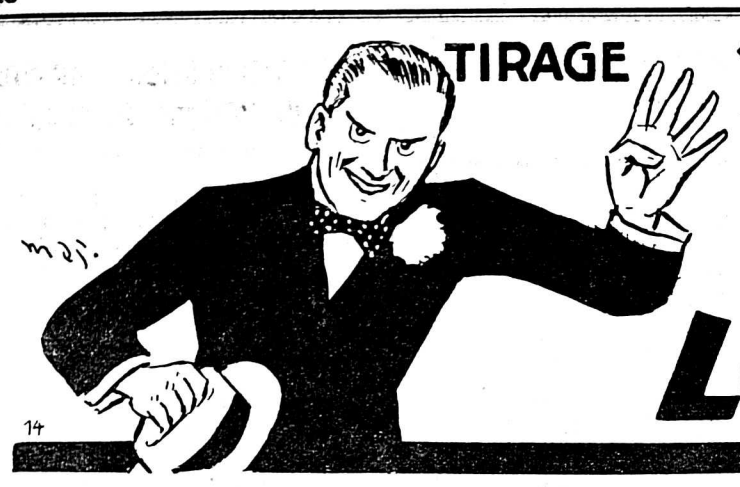

MARTIGNY

† Louis Closuit

La population de Martigny apprenait avec stupeur dimanche matin le décès de M. Louis Closuit, banquier, fils aîné de feu Anatole Closuit.

Malade depuis plusieurs mois, le défunt avait subi récemment une opération délicate qu'on pensait devoir le sauver. Hélas, ce fut en vain.

Agé de 55 ans, Louis Closuit fit ses études aux collèges de St-Maurice, Fribourg et Brigue. Il suivit ensuite les cours de droit aux Universités de Zurich et Lausanne et obtint son diplôme de notaire en 1912. Mais sa vocation n'était pas pour le notariat, elle l'attirait dans l'établissement financier de la famille, et bientôt ses connaissances firent de lui le chef de la Banque Closuit, à laquelle collaboraient ses frères MM. Georges et Pierre Closuit.

Si Louis Closuit était un lettré au vrai sens du mot, il était aussi un fin musicien. Diplômé du Conservatoire de Zurich, il tint pendant longtemps le pupitre de flûtiste solo de l'Harmonie de Martigny.

Bon père de famille, Louis Closuit consacrait aux siens tout son temps disponible. Il laisse dans la désolation une épouse et trois enfants, à qui vont nos condoléances émues.

Il a été enseveli ce matin au milieu d'une grande affluence de population.

Ce soir, au Corso : « L'ombre du Scotland Yard »

Le nouveau programme du Corso, qui continue ce soir mardi, plaira aux amateurs de films policiers. **L'ombre du Scotland Yard** est en effet un excellent film qui tient en haleine le spectateur de la première à la dernière minute.

En début de programme : **Démon de la Prairie.**

Deux jours : mardi et mercredi.

Dès jeudi, nouveau programme sensationnel.

La location pour la conférence René Benjamin est ouverte

On peut retenir des places pour la conférence de M. René Benjamin, de l'Académie Goncourt, à la Librairie Gaillard. Rappelons que cette importante conférence aura lieu dimanche prochain 14 février, à 17 h. 15, au Casino Etoile.

« Deux douzaines de roses écarlates »

C'est le titre de la comédie aux 250 éclats de rire que la troupe du Théâtre municipal de Lausanne jouera au Casino Etoile de Martigny lundi 22 février à 20 h. 30. Location ouverte chez Gaillard.

SION

Un deuil

On annonce le décès, à Sion, à l'âge de 17 ans, de M. Claude Bruttin, fils de M. Louis Bruttin. Le défunt s'en est allé après une pénible maladie.

La sympathie générale va à cette famille si durement frappée.

Hôtel de la Paix

Les gens de la capitale se réjouissent des transformations qui vont s'opérer dans cet établissement et qui feront de celui-ci un modèle du genre.

Une maison s'écroule

Un bâtiment de deux étages s'est effondré vendredi matin à la rue des Portes-Neuves. Par un heureux hasard, il n'y eut pas d'accident de personne, car le propriétaire l'avait fait évacuer depuis longtemps et elle ne servait que de dépôt à une pharmacie.

La soirée du Männerchor-Harmonie

Dimanche soir, le Männerchor-Harmonie que dirige avec dévouement M. Amacker, l'actif directeur de Publicitas, à Sion, a donné son grand concert annuel à l'Hôtel de la Planta.

Ce concert fut rehaussé par de nombreuses productions de l'orchestre, du groupe choral, ainsi que de soli remarquables de Mlle Madeleine Dubuis, cantatrice, et de M. Villars, saxophoniste, accompagnés au piano par Mme Delacoste.

Concours régional des Mayens de Sion

Voici les principaux résultats de ces concours déroulés samedi et dimanche aux Mayens de Sion :

FOND

Juniors : 1. Praz Louis, Veysonnaz, 52' 26" ; 2. Rombaldi Alfred, Montana, 53' 25" ; 3. Melly Camille, Nax, 54' 08".

Seniors I : 1. Hugon Camille, Gendarmerie, 1 h. 21' 23" ; 2. Bourban Louis, Nendaz, 1 h. 22' 55" ; 3. Theytaz Louis, Hérémence, 1 h. 27' 34".

Seniors II : 1. Mayoraz Jules, Hérémence, 1 h. 30' 43" ; 2. Fournier Séraphin, Nendaz, 1 h. 34' 54" ; 3. Berchtold Willy, Gendarmerie, 1 h. 47' 23".

DESCENTE

Juniors : 1. Giacomelli Georges, 5' 02"3 ; 2. Pralong Joseph, 5' 04"3 ; 3. Widmann Guy, 5' 12"2 ; 4. Dayer Maurice, 5' 19" ; 5. Rombaldi Alfred, 5' 19"2.

Seniors : 1. Theytaz Louis, 4' 22" ; 2. Fragnière Hermann, 4' 49"2 ; 3. Lehner Albert, 4' 54"3 ; 4. Fragnière Angelin, 4' 58"3 ; 5. Dayer Frédéric, 5' 05" ; 6. Hugon Camille et Mayoraz Victor, 5' 06" ; 8. Sierro Arthur, 5' 11"1 ; 9. Bournissen Basile, 5' 21"1.

Vétérans I : 1. Mayoraz Julien, 4' 32"3 ; 2. Deslarzes Albert, 5' 45"4.

SLALOM

Juniors : 1. Giacomelli Rinaldo, 87"1 ; 2. Rombaldi Alfred, 89" ; 3. Melly Camille, 106"1.

Seniors : 1. Lehner Albert, 91"3 ; 2. Theytaz Louis, 95" ; 3. Bourban Louis, 99"3 ; 4. Hugon Camille, 100"1 ; 5. Sierro Arthur, 101"3.

Vétérans : 1. Mayoraz Julien.

COMBINE 3

Juniors : 1. Rombaldi ; 2. Praz Louis ; 3. Melly Camille ; 4. Dayer Maurice ; 5. Pitteloud Roland ; 6. Favre Benjamin.

Seniors : 1. **Hugon Camille ;** 2. Theytaz Louis ; 3. Bourban Louis ; 4. Mayoraz Jules ; 5. Fournier Séraphin ; 6. Fragnière Angelin ; 7. Dayer Joseph ; 8. Troillet Ernest ; 9. Iten Jacques.

COMBINE 2 (Alpin)

Seniors : 1. Theytaz Louis ; 2. Lehner Albert ; 3. Hugon Camille ; 4. Sierro Arthur ; 5. Fragnière Angelin ; 6. Bourban Louis ; 7. Lehner Marcus ; 8. Bournissen Basile ; 9. Mayoraz Jules ; 10. Fournier Séraphin.

Deux Douzaines de Roses écarlates

La Comédie aux 250 éclats de rire que le Théâtre de Lausanne jouera à Martigny le lundi 22 février

Dernières nouvelles

Chute de Koursk

Les armées russes ont pris le 8 février la ville de Koursk. Par la prise de Koursk, l'armée soviétique n'est plus qu'à 65 km. de l'autre voie ferrée latérale, celle qui relie Briansk à Kharkov et qui va être menacée d'être coupée.

Des armées allemandes encerclées

La prise de Koursk est éclipsée par le fait qu'un quart de million d'Allemands sont aujourd'hui menacés du danger d'encerclement et de destruction dans la bataille de la boucle du Donetz qui est maintenant sérieusement engagée.

La bataille pour Rostov, dont les forces russes se rapprochent lentement au sud, est mise dans l'ombre par ce nouveau et gigantesque développement de la stratégie soviétique.

Les bombardements aériens

La ville de Naples a été attaquée de jour par des vagues de bombardiers américains ainsi que la Sardaigne. Les bombardiers américains, qui s'étaient rendus sur Naples sans escorte de chasseurs, ne perdirent qu'un bombardier, qui fut victime d'une grande formation de chasseurs allemands et tomba dans la baie de Naples, après avoir lâché ses bombes sur l'objectif. En revanche, deux et peut-être trois Messerschmitt furent abattus et d'autres endommagés.

— Au cours de la nuit de dimanche à lundi, la R. A. F. a entrepris sur la base sous-marine française de Lorient la plus puissante attaque dirigée jusqu'ici sur cette ville. Plusieurs centaines de bombardiers y participèrent qui déversèrent pendant près d'une heure des bombes à quintuple force explosive sur les installations du port. Les dégâts causés ont été constatés duement par documents photographiques. Les constructions du port sont presque totalement détruites.

Le traitement des réfugiés

Huit mille réfugiés ont passé illégalement notre frontière depuis le 1er août 1942. La Suisse abrite au total 16,500 réfugiés et émigrés, sans compter les Polonais internés militairement, etc.

En ce qui concerne le traitement de ces réfugiés, il s'agit avant tout d'assurer le principe que la sécurité et la neutralité de notre pays, de même que l'ordre et le calme intérieur ne soient pas troublés. L'armée a institué des camps dits de réception pour les réfugiés entrant dans le pays ; ces 30 camps, placés sous les ordres du service territorial, abritent actuellement quelque 5000 réfugiés, les hommes et les femmes étant séparés. Ils ont droit aux mêmes rations de vivres que la population civile. Un service de transmission de nouvelles assure leur liaison avec leur patrie.

Tous les réfugiés aptes au travail et âgés de 17 à 60 ans sont transférés dans des camps de travail et occupés à des travaux d'améliorations foncières, de déboisement, agricoles, etc. Les femmes assurent entre autres l'entretien du linge des réfugiés. Les réfugiés reçoivent une solde journalière de 1 fr. 50 à 1 fr. 80 et sont autorisés périodiquement à sortir dans un rayon déterminé.

Celui qui peut subvenir lui-même à son entretien peut aller à l'hôtel, mais sous contrôle. Les petits enfants restent auprès de leurs mères. Maris et femmes peuvent se voir régulièrement. On fait usage des nombreuses offres de place pour réfugiés. Il est nécessaire de prendre certaines mesures pour assurer le maintien de l'ordre ; les autorités, en revanche, s'efforcent de tenir compte des considérations psychologiques et humanitaires dans la mesure du possible.

Le paiement de l'abonnement par compte de chèques postaux est le moyen le plus simple et le plus économique pour l'abonné et l'administration du journal. Ne l'oubliez pas.

« Le Rhône », ch. post. II c 52.

Mrs. MINIVER

Littérature

— Pouvez-vous m'expliquer par un exemple la différence qui existe entre un auteur sérieux et Ruy Blag ?

— Rien de plus simple, Madame. Un auteur sérieux écrira par exemple ce vers : « L'enfant verse des pleurs que la nourrice essuie. »

— Bien. Et Ruy Blag ?

— « L'enfant verse des pleurs que la nourrice sèche ! »

Arboriculture fruitière

Nos conditions économiques actuelles exigent qu'un effort sérieux soit fait en vue d'obtenir un rendement maximum de nos arbres fruitiers. A cet effet, les soins donnés jouent un rôle décisif. Il y aura donc tout avantage à les appliquer, car on peut prévoir une forte demande de fruits et dérivés, à des prix rémunérateurs puisque l'importation est presque nulle.

Pour augmenter la production on dérogera quelque peu, dans certains cas, aux règles habituelles, dans les soins de taille notamment.

Les jeunes arbres en formation, non en état de fructification, seront conduits suivant l'usage, toutefois de façon à les prédisposer à la mise à fruit. Pour ceux en état de fructification on respectera la production de l'année dans la mesure permise, car un excès pourrait épuiser, sauf le cas de restitution par la fumure. Cette dérogation est un mal nécessaire, mais passager ; on y remédiera par une taille appropriée dès que la situation sera redevenue normale.

Pour les arbres adultes on prendra on considération la sévérité de l'opération, sera-ce éclaircissage simple, élagage ou restauration (rajeunissement). Cette dernière peut être renvoyée à des temps meilleurs, quant aux deux premières elles seront limitées au strict nécessaire afin d'assurer l'aération et l'insolation indispensables en se souvenant que le rendement ne dépend pas du nombre de branches quelconques, mais bien de celles se trouvant dans un milieu favorable, c'est-à-dire non recouvertes ni ombragées. Il appartiendra à l'arboriculteur de discerner.

D'une autre part, il faut tenir compte de la rareté des produits antiparasitaires ; or, pour les employer économiquement avec efficacité, ils doivent être pulvérisés de façon à atteindre toutes les productions, ce qui est impossible dans les couronnes denses où les branches sont trop superposées, cas fréquent en Valais.

Pour éviter des pertes de récolte, on recommande également de renvoyer le surgreffage de toute variété dont on peut tirer parti.

La pénurie de combustible se faisant sentir, il est tout indiqué d'abattre tous les arbres malades pouvant être considérés comme ruine ou foyer d'infection ; d'ailleurs, ils peuvent être éliminés d'office, de même que les arbres disséminés gênant l'extension des cultures.

Si la taille est nécessaire pour assurer l'équilibre et une juste répartition des branches, elle n'est par contre d'aucun secours contre les insectes et les maladies cryptogamiques qui ravagent nos arbres, la tavelure entre autres, quoique cette dernière peut être atténuée par une bonne insolation. Donc, l'application des traitements est tout aussi indispensable pour assurer quantité et qualité.

Rationnellement, les arbres devraient être taillés avant d'être traités ; or il arrive fréquemment qu'alors les travaux de taille ne sont pas terminés.

Il est du devoir de tous les propriétaires de faire exécuter ou d'exécuter eux-mêmes, au plus tôt, les travaux qui s'imposent. Ce travail est relativement facile.

En Valais, les arboriculteurs sont nombreux ; on pourra toujours avoir recours à leurs services pour exécuter ou pour être renseigné et conseillé.

Nous répétons ce qui a déjà été annoncé, que les communes ou les sociétaires désirant bénéficier de cours ou démonstrations pratiques publics sont priées de s'annoncer à la Station soussignée.

Station cantonale d'arboriculture.

LES SPORTS

SKI

Championnat suisse de grand fond (50 km.)

Course déroulée par mauvais temps à Lucerne-genthal. Trois Suédois invités ont couru hors concours. Le vétéran de La Chaux-de-Fonds, rééditant son exploit d'Engelberg, fait le meilleur temps devant le Suédois Wicklund. Notons la belle course de Max Muller, de Sierre, et de Georges Crettex de Champex qui prenait part pour la première fois à une course de 50 km. Voici les résultats :

Elite : 1. Hans Schoch, Urnäsch, 3 h. 42' 2" ; 2. Eric Soguel, La Chaux-de-Fonds, 3 h. 44' 15" ; 3. Max Muller, Sierre, 3 h. 47' 45" ; 4. Willy Roth, Berne, 3 h. 52' 28" ; 5. E. Berger, Zurich, 4 h. 7' 16" ; 6. Hess, Wald, 4 h. 11' 46" ; 7. Preiswerk, Lucerne, 4 h. 14' 44".

Seniors : 1. Georges Crettex, Champex, 4 h. 2' 5" ; 2. Marius Fressineau, Le Brassus, 4 h. 5' 54" ; 3. L. Wuilloud, Fribourg, 4 h. 12' 4" ; 4. E. Pfister, Arosa, 4 h. 12' 51" ; 5. J. Lindauer, Schwyz, 4 h. 15' 6".

Vétérans I : 1. Adolphe Freiburghaus, La Chaux-de-Fonds, 3 h. 36' 5", meilleur temps de la journée, champion suisse 1943 ; 2. Sonderegg, Zurich, 3 h. 53' 33".

Vétérans II : 1. Isaac Fontanaz, Les Plans, 4 h. 24' 30".

Invités : 1. Wicklund, Suède, 3 h. 40' 29", second meilleur temps de la journée ; 2. Karlsson, Suède, 3 h. 40' 35".

V. Borghi a abandonné.

Ski-Club, Martigny

Les courses de fond et de slalom dotées du challenge Fernand Gay-Crosier, propriétaire de l'Hôtel de la Forclaz, se sont disputées dimanche par un temps peu propice. Malgré la neige qui n'a pas arrêté de tomber pendant les courses, de très bonnes performances ont été obtenues. Voici les résultats de la journée :

FOND

1. Tornay Alphonse, 37' 44" ; 2. Cretton Etienne, 38' 37" ; 3. Pellouchoud Maurice, 39' 56" ; 4. Tissières Bruno, 41' 45" ; 5. Pillet Georges, 43' 48" ; 6. Meunier Gilbert, 43' 59" ; 7. Franc Edouard, 44' 29" ; 8. Rard Paul, 45' 10" ; 9. Gay Roland, 45' 51".

SLALOM

1. Tissières Bruno, 87"2 ; 2. Rigoli André, 89"2 ; 3. Pellouchoud Maurice, 90"4 ; 4. Tornay Alphonse, 93"3 ; 5. Pillet Georges, 93"4 ; 5. Mamin, 93"4 ; 7. Franc Edouard, 96"3 ; 8. Rard Paul, 98"1 ; 9. Meunier Gilbert, 100" ; 10. Cretton Etienne, 105"2 ; 11. Gay Roland 110"3 ; 12. Henri Charles, 113"2 ; 13. Rard Michel, 160".

Dames : 1. Mlle Bochatey Agnès, 115"4.

Challenge Fernand Gay-Crosier (fond et slalom)

1. Tornay Alphonse, points 2.84 ; 2. Cretton Etienne, 12.98 ; 3. Pellouchoud Maurice, 13.28 ; 4. Tissières Bruno, 21.42 ; 5. Pillet Georges, 37.30 ; 6. Meunier Gilbert, 39.12 ; 7. Franc Edouard, 40.23 ; 8. Rard Paul, 44.63 ; 9. Gay Roland, 53.96.

Challenge Henri Charles (descente et slalom)

(Course de descente courue à Verbier)

1. Franc Edouard, points 4.23 ; 2. Tissières Bruno, 4.60 ; 3. Tornay Alphonse, 8.38 ; 4. Pellouchoud Maurice, 17.02 ; 5. Rard Paul, 22.69 ; 6. Meunier Gilbert, 24.72 ; 7. Cretton Etienne, 28.14 ; 8. Charles Henri, 31.81.

Challenge Marcel Darbellay (fond, descente, slalom)

1. Tornay Alphonse, champion du club 1943, points 5.54 ; 2. Tissières Bruno, 26.02 ; 3. Pellouchoud Maurice, 29.75 ; 4. Cretton Etienne, 32.84 ; 5. Franc Ed., 40.23 ; 6. Meunier Gilbert, 58.04 ; 7. Rard Paul, 62.35.

Ski-Club Martigny-Bourg

Le Ski-Club Martigny-Bourg a disputé dimanche 7 février les épreuves pour l'obtention du challenge Porra, offert par M. Porra-Pierroz, tenancier du café International à Martigny-Bourg. Voici les résultats de ces épreuves disputées par un temps détestable, mais une neige excellente :

Descente : 1. Fellay Pierre, 2' 10" ; 2. Pont Roland, 2' 13" ; 3. Collaud Fernand, 2' 15" ; 4. Pahud Louis, 2' 18" ; 5. Tornay Louis, 2' 20"3. — Hors concours : Chambovey Marcel, 2' 11".

Obstacles : 1. Fellay Pierre et Collaud Fernand, ex-aequo, 1' 10" ; 3. Delez Gaston, 1' 11" ; 4. Pillet Hercule, 1' 13" ; 5. Pahud Louis, 1' 14". — Hors concours : Chambovey Marcel, 1' 04".

Slalom : 1. Tornay Louis, 64"2 ; 2. Fellay Pierre, 67"2 ; 3. Pahud Louis, 69"3 ; 4. Collaud Fernand, 1' 18" ; 5. Délez François, 1' 24"2. — Hors concours : Chambovey Marcel, 1' 11"2.

Classement général : 1. Fellay Pierre, points 1.87 ; 2. Pahud Louis, 9.50 ; 3. Collaud Fernand, 11.45 ; 4. Tornay Louis, 14.67 ; 5. Délez François, 24.47 ; 6. Collaud Georges, 34.04 ; 7. Pillet Georges, 35.04 ; 8. Delez Gaston, 36.39 ; 9. Pellissier Bernard, 38.30 ; 10. Pont Roland, 41.32 ; 11. Pillet Clovis, 43.52 ; 12. Delez Jean, 44.55 ; 13. Gay-Baumann Gilbert, 46.09 ; 14. Pict Edouard, 49.90 ; 15. Abbet Arthur, 56.74 ; 16. Pict Georges, 66.28 ; 17. Pict Roger, 70.35 ; 18. Pillet Hercule, 95.57 ; 19. Buillet Robert, 104.73 ; 20. Gorret Marcel, 107.77 ; 21. Bochatay Raphaël, 167.62 ; 22. Guex Amédée, 311.44. — Hors concours : Chambovey Marcel, 2.67.

FOOTBALL

Matches amicaux de football

Lausanne-sélection vaudoise, 1-0.
Vevey-Equipe valaisanne, 3-2.
Granges-Young Boys, 4-2.

* * *

Le prochain match Suisse-Italie aura lieu le **4 avril** dans une ville de Suisse dont le nom n'est pas encore connu.

La rencontre Suisse-Hongrie est prévue pour le 16 mai et celle de Suisse-Suède, le 21 juin.

HOCKEY SUR GLACE

Davos a battu dimanche l'équipe nationale de Hongrie par 5 buts à 1.

TENNIS

Les championnats suisses de tennis auront lieu à Lausanne du 5 au 11 juillet, sur les courts de Montchoisi.

GYMNASTIQUE A L'ARTISTIQUE

Championnat suisse aux engins

Les trois premiers éliminatoires sont terminés. La finale a été fixée au 7 mars prochain, à Berne. Le classement officiel obtenu jusqu'ici est le suivant pour les dix premiers :

1. Michael Reusch, Berne-Bourgeoise, 119,70 points (maximum 120) ; 2. Walter Bach, Zurich-Ancienne, 118,30 ; 3. Joseph Stalder, Lucerne-Bourgeoise, 117,80; 4. Léo Schurmann, Zurich-Neumunster, 117,40 ; 5. Robert Horst, Bienne-Ville, 116,80 ; 6. Marcel Adatte, Zurich-Ancienne, 116,70 ; 7. W. Lehmann, Richtersvil, 116,40 ; 8. R. Glaus, Oftringen, 116,20 ; 9. Karl Frei, Schaffhouse, 115,80 ; 10. B. Gaechter, Zurich, 115,10.

Arthur Gander, Chiasso (autrefois à Chippis), occupe la 14e place sur les 24 participants, avec 114,30 points.

CORSO

Mardi - Mercredi

L'OMBRE DU SCOTLAND YARD

et

Démon de la Prairie

DÈS JEUDI un programme SENSATIONNEL

Marc CHAPPOT Ebénisterie-Menuiserie **Martigny-Ville** Tél. 61.413

CERCUEILS
SIMPLES ET DE LUXE
COURONNES
Maison valaisanne
Transports internationaux

11 12 1 / 10 2 / 9 3 / 8 4 / 7 6 5

9 heures...

...vendredi matin, dernier délai de réception des annonces pour le numéro du jour. Tél. 6 10 52

CERCUEILS Couronnes livrables de suite
Ph. ITEN MARTIGNY Tél. 6 11 48
Agent des Pompes funèbres générales S. A.

Jeune homme
actif et honnête de 15-17 ans est demandé pour tout de suite ou date à convenir pour aider aux travaux agricoles. Occasion d'apprendre l'allemand. Vie de famille. Gage à convenir. Gustave HUBER, auf Rain. près de l'église protestante, Adliswil près Zurich.

Fromage
Contre 1 kg. de coupons de fromage vous obtenez 2 kg. de très bon fromage maigre, tendre et salé, à 2 fr. 30 le kg. ; ou 2 kg. de très bon fromage ¼ gras, tendre et salé, à fr. 2.80 le kg.
Envoi contre remboursem. par Laiterie E. Stotzer, Colombier (Nch.).

Porcelets
Dès mardi 9, joli choix de 6 à 8 tours.
Café de la Place, Martigny-Ville, tél. 6 11 60.

A vendre un
PORC
au choix sur deux de 8 1 2 et 9 1|2 tours Hri Cretton, Le Fays, Martigny-Combe.

Greffeurs, Effeuilleuse
On demande un ou deux bons greffeurs pour le début de mars et une bonne effeuilleuse. - Offres à A. Lapalud, pép., à Etoy.

On cherche
Jeune FILLE
de 20 à 25 ans, de toute confiance, sachant cuire et tenir le ménage, ainsi qu'un
domestique
de campagne. S'adres. par écrit au journal sous R 221.

Piano d'étude
de marque, noir, droit, venant d'être accordé, **à vendre d'occasion.** Prix très avantageux !
AU MAGASIN
„TOUTES OCCASIONS"
A. NANTERMOD
MARTIGNY-BOURG
Place Centrale
Téléphone 6 13 41

On demande
femme
de confiance pour aider à la culture maraîchère et au ménage. Gage à convenir, vie de famille. S'adresser à Ch. Burger fils, à Charrot-Bardonnex, Genève.

Une bonne
Effeuilleuse
est demandée chez Mme Lambossy-Voutaz, Fontanney près Aigle.

On demande à Martigny
jeune FILLE
pour aider au ménage et au jardin. Vie de famille. Entrée immédiate. Ecrire au journal sous R 235.

On demande pour le 1er mars
jeune homme
pour travaux de jardins. Facilité d'apprendre le métier. Vie de famille et gros salaire serait donné à personne sérieuse et capable. Faire offre à Albert Coindet, maraîcher, Bernex (Genève). Tél. 8 71 66.

Egaré
jeune chat, bariolé foncé, signe caractéristique : tache blanche sur le museau. Récompense.
Bazar Philibert, Martigny

On demande à Martigny
Appartement
deux pièces avec ou sans confort. Urgent. S'adresser au journal sous R 259.

On demande
Jeune homme
sachant traire et une
jeune fille
pour aider au ménage et à la campagne. Traitement familial. Entrée tout de suite ou date à convenir. Ecrire, avec prétentions, à *Aug. Brocard-Ethénoz, Bière (Vaud).*

A VENDRE une
VIGNE
de 6 à 700 m2, reconstituée, aux Follatères, près du pont Branson. Pour visiter, s'adr à Henri Darbellay, rue de l'Eglise, Martigny.

Toujours beaux
porcelets
chez Alfred Farquet, Martigny-Ville.

ON CHERCHE une
jeune FILLE
de la campagne pour servir au café et aider au ménage Entrée tout de suite. S'adr sous chiffres P 1619 S, Publicitas, Sion.

Pensez aux oiseaux

TIMBRES CAOUTCHOUC
IMPRIMERIE PILLET, MARTIGNY

Commerçants, Artisans
Pour vos besoins d'IMPRIMÉS, tels que :
FACTURES
ENVELOPPES
ETIQUETTES
CARNETS
A SOUCHE, etc.
adressez-vous à
Pillet IMPRIMEUR
MARTIGNY Tél. 6 10 52
LIVRAISON RAPIDE

QUEL EST LE PULLOVER NEUF ?

Vous ne voyez aucune différence
entre le pullover neuf et celui lavé avec Radion.
Si Radion est parvenu à une telle renommée, il ne le doit qu'à son pouvoir de nettoyage extraordinaire du linge blanc. Un lavage parfait est également très important pour les couleurs et les lainages. Lavez-les donc aussi avec Radion; ils garderont alors la fraîcheur et l'aspect du neuf. Et n'oubliez pas: Radion lave très bien même dans l'eau froide et est, par conséquent, absolument sûr pour les couleurs les plus délicates. La merveilleuse mousse du Radion nettoie d'une façon si efficace, qu'il suffit de presser délicatement les pièces à laver dans la solution, sans qu'il y ait besoin de frotter avec vigueur. Radion lave si vite qu'il n'est pas nécessaire de laisser vos effets séjourner longtemps dans l'eau, ce qui nuirait aux tissus délicats. Vous pouvez, en toute confiance, laver vos lainages avec Radion, la lessive réputée.
Radion ne coûte aujourd'hui encore que 80 cts. le paquet (prix d'avant-guerre : 75 cts.)
RADION LA LESSIVE RÉPUTÉE
Radion aussi pour votre petite lessive à froid

COURTES NOUVELLES

AGRANDISSEMENT DU RESEAU FERROVIAIRE JAPONAIS. — Le budget des chemins de fer japonais présente une augmentation de 92 millions de yen sur celui de l'année précédente. Cet accroissement de dépenses provient de la réalisation très proche de divers projets, tels que la construction de 12 lignes de chemin de fer utiles à l'économie du pays et comportant au total 1000 km. Le ministère des chemins de fer a également l'intention d'agrandir les ateliers de construction et de construire plusieurs garęs de marchandises et enfin d'améliorer le sort des employés en les faisant bénéficier de diverses mesures de prévoyance sociale.

LES NOUVEAUX PRIX DU FROMAGE. — Selon les nouvelles prescriptions du Service fédéral du contrôle des prix, les prix de détail du fromage s'établissent comme suit depuis le 1er février : Emmenthal, Gruyère, Spalen pour le couteau et fromage de montagne 3 fr. 95, — fromage en meule mi-gras 3 fr. 24, — fromage en meule ¼ gras 2 fr. 60, — fromage en meule ayant une teneur en graisse de 6 à 15 %, 2 fr. 20, — Tilsit gras 3 fr. 95, Tilsit mi-gras 3 fr. 08, Tilsit ¼ gras 2 fr. 30, Tilsit 6 à 15 % 1 fr. 90. Pour le fromage à râper Sbrinz, la hausse totale depuis fin août 1939 ne peut excéder 1 fr. 32 par kilo.

Le prix de détail pour les ventes par quantité inférieure à un kilo doit être calculé sur la base du prix du kilo augmenté de 20 ct.

LA DUREE DE VALIDITE D'UN COUPON DE SAVON. — L'Office de guerre pour l'industrie et le travail signale que le coupon en blanc « Z » de la carte de savon qui, le 28 décembre 1942, a été déclaré valable pour les mois de janvier, février et mars 1943, ne sera valable que jusqu'au 15 mars 1943.

Pour permettre aux commerçants de s'approvisionner à temps chez les fabricants, il est recommandé aux consommateurs de ne pas attendre pour employer ce coupon les derniers jours de validité.

UNE USINE ELECTRIQUE TURQUE INSTALLEE PAR L'INDUSTRIE SUISSE. — Une usine électrique qui fournira Ankara en lumière et en courant sera prochainement construite dans les environs de la capitale. Les machines de l'installation ont été commandées en Suisse. Leur livraison est prévue dans le traité de commerce turco-suisse signé le 9 octobre passé.

DESOBEISSANCE CIVILE EN YOUGOSLAVIE. — Selon des informations parvenues au gouvernement yougoslave à Londres, le général Mihailovitch, ministre de la guerre yougoslave et chef des forces rebelles, a ordonné la campagne générale de désobéissance civile dans toute la Yougoslavie centrale et méridionale. Cette campagne est ordonnée pour semer la confusion parmi les troupes de l'Axe.

UNE RICHE TROUVAILLE. — Un agriculteur des environs d'Oberriet, dans le Rheintal saint-gallois, avait fait procéder l'automne dernier à l'agrandissement de sa ferme. Or, les travaux de terrassement mirent à jour un pot de terre contenant 1089 pièces de monnaie datant de la fin de l'empire romain. L'identification de ces monnaies, dont une grande partie sont allées enrichir le Musée historique de St-Gall, a été effectuée par M. Brunner, professeur à Goldach et chef de la division d'histoire ancienne, avec l'aide du Dr Steinmann, professeur à St-Gall.

Un noyer qui vaut une fortune

Un noyer géant, appartenant à la commune de Juriens (Vaud), a été vendu dernièrement à un acheteur d'Orbe pour la coquette somme de 11.010 fr. Son trons n'avait pas moins de 6 mètres de hauteur et une circonférence moyenne de 3 m. 80, sans compter que nombre de branches maîtresses avaient la taille de troncs ordinaires. Le même marchand avait acheté, à Juriens, il y a deux ans, un noyer qui était encore de dimensions plus vastes, puisque son tronc avait 5 m. 20 de tour.

TANTE AURÉLIE

Roman par **ANDRÉ THEURIET**
de l'Académie française

La lecture est finie ; le notaire ébauche une moue chagrine, le juge de paix et le greffier secouent doctement le menton, Sosthène regarde d'un air ébahi toutes ces têtes dodelinantes, et maître Boblique, après avoir tourné en tous sens la feuille de papier timbré, la laisse tomber négligemment sur la table...

Quant à Marcel, il a déjà pris son chapeau, il descend l'escalier quatre à quatre et gagne précipitamment la maison paternelle.

Au moment où il rentre au logis, il se heurte au docteur Boisselier qui le retient par le bras.

— Marcel, dit ce dernier en tirant sa montre, il est près de six heures, as-tu réfléchi ?

— Oui, père...

— Eh bien ?

— Eh bien, je ferai ce que tu voudras.

VI

Depuis le jour où il avait appris l'heureuse conclusion du procès de tante Aurélie, Amable Desrônis nageait dans une atmosphère de félicité et d'émerveillement. — A chaque instant il s'arrêtait au milieu de ses soupirs de commande, pour songer en son par-dedans : « Te voilà donc millionnaire ! » car il ne séparait pas son sort de celui de ses enfants et, dans son naïf égoïsme, il disposait déjà de cette fortune inespérée comme si elle lui eût appartenu en propre. — Il éprouvait une jouissance non pareille, en constatant à chaque minute les changements à vue qui s'opéraient à son égard dans les façons d'être des gens de Villotte. Depuis deux jours les cartes des notables de Villotte pleuvaient chez lui, et ce matin, à l'enterrement, il avait pu mesurer le rehaussement de son prestige aux nombreuses poignées de main qu'il avait reçues pendant la cérémonie.

Rentré chez lui, il s'était enfermé dans son cabinet en compagnie de Camille, et il attendait avec de doux battements de cœur le retour de Sosthène, afin de connaître les résultats des perquisitions du juge de paix et le texte exact du testament.

Seule de la maison, Camille n'avait pas subi l'enivrement que les millions de la défunte avaient causé à son père et à son frère. Au contraire, elle semblait en éprouver un redoublement de tristesse et d'inquiétude. Elle aussi sentait que tout cet argent mettait une barrière plus haute entre elle et Marcel, et elle maudissait une fortune qui ne permettait plus désormais au fils du docteur Boisselier de rien tenter pour se rapprocher de celle qui allait devenir l'une des plus riches héritières de Villotte.

Desrônis continuait sa promenade sans s'apercevoir de rien. Il était trop absorbé par l'agréable contemplation intérieure des splendides châteaux en Espagne qu'il édifiait déjà dans sa tête.

— D'abord il planterait là cette ingrate profession de médecin qui, depuis quelques années, ne lui avait valu que des déboires. Il se contenterait d'un pied-à-terre confortable à Villotte, et s'installerait à la campagne. Il avait justement quelque chose en vue ; la propriété de Silmont était à vendre : un joli château bâti au XVIIIe siècle, avec jardins, parcs, eaux vives, prairies jouxtant la rivière et trois hectares de futaie sur l'autre rive ; le tout à trois lieues de Villotte et à proximité de la station. Il pourrait satisfaire largement ses goûts de luxe et de grandeur ; il aurait un nombreux domestique, donnerait des fêtes, inviterait les châtelains du voisinage à ses chasses. En imagination il voyait déjà la forme de ses lettres d'invitation : un joli papier de Hollande avec un listel au coin, où on lirait gravé en bleu : « Château de Silmont »...

Il en était là de son rêve, quand un sanglot échappé des lèvres de Camille et à demi étouffé sous le mouchoir, lui fit tourner la tête.

— Hein ! s'écria-t-il, tu pleures encore ? Voyons, ma chère, il faut se raisonner un peu !... Je comprends que tu regrettes cette pauvre Aurélie... Nous serions ingrats si nous agissions autrement... C'était une excellente fille, vaillante, énergique, dévouée, un peu originale et rétive, mais un cœur excellent, — elle nous l'a bien prouvé !... Néanmoins, songe qu'elle était d'âge à faire un mort... Elle avait soixante-quinze ans sonnés, et dame, quand on arrive là, on ne peut plus compter que sur des jours de répit, on doit songer à plier bagage !

» Sois gentille, continua-t-il, ne te désole pas ainsi... Tu ne saurais croire comme cela me fait mal de te voir pleurer !... Je t'aime, fillette... Si je t'ai rudoyée à ton retour, sois persuadée que c'était dans ton intérêt... Cela m'exaspérait de voir que, par pure étourderie, tu compromettais ta situation et ton avenir... Aujourd'hui tout cela est oublié... D'ailleurs, les choses ont changé de physionomie. Avec ta magnifique fortune, tu auras toute la ville à tes pieds... et tu seras libre de choisir qui tu voudras... Tu verras les Boisselier eux-mêmes venir implorer leur pardon... Mais tu te moqueras d'eux ; tu peux te marier brillamment et tu ne te presseras pas... Songe que te voilà riche, maintenant, richissime !... Et avec la richesse, vois-tu, on mène le monde rien qu'en levant le petit doigt... Sèche donc tes larmes et viens embrasser ton père qui n'a jamais eu d'autre préoccupation que ton bonheur...

En même temps il se baissait pour la câliner et elle lui tendait le front machinalement, mais sans cesser de pleurer.

Il prit le parti de laisser s'écouler cette tristesse qui le gênait et il se remit à parler avec volubilité de ses projets pour l'avenir.

— Nous allons faire peau neuve, continua-t-il, nous tâterons d'une vie qui ne ressemblera en rien à cette existence de pleutre où nous étions obligés de liarder et de nous priver de tout... Nous aurons cheval et voiture ; je t'arrangerai un nid où tu seras heureuse et fêtée comme une reine...

Il en était là de son discours quand la porte s'ouvrit pour livrer passage à Sosthène essoufflé et consterné.

— Eh bien, s'écria le docteur en s'interrompant et en se retournant avec impétuosité vers son fils, et le testament ?

— Il n'y a pas de testament, répondit Sosthène d'une voix penaude, et nous sommes volés comme dans un bois.

— Hein ? reprit Desrônis ahuri, pas de testament ? que me chantes-tu là ?... Ce n'est pas possible ! Mme de Lisle m'affirmait encore avant-hier, qu'Aurélie lui avait parlé d'un testament déposé dans son cartonnier.

(A suivre.)

Parlons mariage

— J'ai horreur de l'esclavage à perpétuité.

— Ah ! mon cher, si tu avais comme moi une femme douce, prévenante, aimante, dévouée...

— Il suffit. J'attendrai que ta femme soit veuve.